Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213503543-20260521-2026_30-DE

République Française
Département d'Ille et Vilaine
Commune de VIEUX-VIEL

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
Unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de VIEUX-VIEL
Le 21/05/2026

L'an 2026, le 28 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VIEL s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUFEU Gérard, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/04/2026.

Présents :
M. DUFEU Gérard, Maire
Mmes : BARBIER Brigitte, LEFRANÇOIS Magalie, MAZURIER Pauline, NOBLET Océane, TIDBURY Jane
MM : BOUESNARD Corentin, MAUGUIN Pierre, PITOIS Jérôme, PITOIS René, STRACQUADANIO Jean-Luc

A été nommé secrétaire : PITOIS René

2026-30 Commission d'appel d'offres

VU la délibération n°2026_09 en date du 07/04/2026 relative à l'élection des membres de la Commissions d'Appel d'Offres,

VU la notification des services du contrôle de légalité de la préfecture d'Ille et Vilaine concernant le nombre de membres titulaires et suppléants,

CONSIDERANT que la délibération n°2026_09 doit être annulée car elle désigne 4 membres titulaires et 4 suppléants, et qu'il convient de désigner 3 titulaires et 3 suppléants pour composer la commission communale d'appels d'offres,

Mr le Maire propose de renouveler l'élection.

Considérant qu'une seule liste a été constituée,

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213503543-20260521-2026_30-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, 11 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

PROCEDE à la désignation par vote à main levée des trois délégués et trois suppléants appelés à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres :

1- **Délégués Titulaires**

M.DUFEU

M.STRACQUADANIO Jean-Luc

M.PITOIS René

2- **Délégués suppléants**

M.PITOIS Jérôme

M.MAUGUIN Pierre

Mme LEFRANCOIS Magalie

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte et document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération rectificative, y compris la transmission du dossier actualisé au service du contrôle de légalité de la préfecture d'Ille et Vilaine.

CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 18/05/2026
Le Maire
Gérard DUFEU

